

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/MEADEN/CIPM/2023 DU 20/06/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE A ENERGI ELECTRIQUE A LA DIRECTION GENERALE DE LA MEADEN LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE

1. Objet

TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE A ENERGIE ELECTRIQUE A
LA DIRECTION GENERALE DE LA MEADEN LANCE

EN PROCEDURE D'URGENCE

2. Consistance des prestations

Les travaux porteront sur les corps d'état suivant :

- Installation de chantier y/c amené du matériel ;
- Etudes et piquetage ;
- Foration ;
- Equipements ;
- Développement ;
- Essais de débit ;
- Installation de la pompe immergée ;
- Construction de la superstructure :
- Pose de la cuve ;
- Installation réseau de distribution ;
- Réception technique.

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de soixante (60) jours. Le coût prévisionnel s'élève à neuf millions (9 000 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises

3.Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel s'élève à : **neuf millions (9 000 000)** Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4.Allotissement

unique

5.Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais disposant d'une expérience dans le domaine concerné.

6.Financement

Les présentes prestations sont financées par le Budget 2023 de la MEADEN sous l'imputation SP iV.5.114.221 051.

7.Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu à la Direction Générale de la MEADEN dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quinze mille {15 000}** FCFA payable à la BICEC dans le compte

de l'Agence de Régulation des Marchés Publics {ARMP) **10001 06860 97568660001 – 28** .

8.Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu à la Direction Générale de la MEADEN dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quinze mille {15 000}** FCFA payable à la BICEC dans le compte

de l'Agence de Régulation des Marchés Publics {ARMP) **10001 06860 97568660001 – 28** .

9.Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir à la Direction Générale de la MEADEN au plus tard le 20 juillet 2023 à 10 heures 00 sous enveloppe cachetée avec la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/MEADEN/CIPM/2023 DU 20/06/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE A ENERGIE ELECTRIQUE A LA DIRECTION GENERALE DE LA MEADEN LANCEE EN PROCEDURE D'URGENCE

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de soixante (60) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de cent quatrevingt mille (180 000) FCFA ; elle doit rester valable trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-Préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies

postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13.Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **20 juillet 2023 à 11 heures 00** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la MEADEN.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14.Critères d'évaluation

Critères d'évaluation

11.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- Non - conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- Note technique inférieure au seuil minimal de 70% requis soit 19 oui sur les 27 possibles ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur pour n'ayant pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
- Offre financière incomplète ou non conforme ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- nombre insuffisant des offres.

11.2 Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode

binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 27 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 1 critère ;
- Références de l'entreprise sur 2 critères
- Moyens humains de l'entreprise sur 5 critères ;
- Moyens matériels et équipements essentiels sur 7 critères;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 10 critères;
- Surface financière sur 1 critère CCTP paraphé à chaque page et signé à la dernière sur 1 critère.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'Offre financière ; le marcfié sera attribué au soumissionnaire présentant un dossier administratif complet, qualifié sur le plan technique et présentant l'offre financière la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de la MEADEN BP 17 Garoua, tel 222 27 14 95, sise rue Amadou Banissé, face à la Légion de Gendarmerie du Nord.

GAROUA Le 20-06-2023
Le MAITRE D'OUVRAGE
ABDOULAYE SERNO